

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires  
étrangères

## **Arrêté du 26 mai 2026 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale**

NOR : EAEA2614016A

### **Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 instituant des comités sociaux d'administration au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022 ;

Vu les correspondances de la liste d'union – CGT-MAE / FSU-MAE / SOLIDAIRES du 13 mai 2026,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale :

#### **Au titre du syndicat CFDT-MAE**

Titulaires :

- M. MOURIEZ Emmanuel
- M. FRANQUIN Thierry
- Mme BARBIER Carole

Suppléants :

- M. CHOKRI Mohamed
- Mme GUYOT-KAMAL Lauriane
- Mme BREMOND Catherine

#### **Au titre de la liste d'union CGT-MAE / FSU-MAE / SOLIDAIRES Affaires Etrangères**

Titulaires :

- Mme DEGIOANNINI Cécile
- Mme PIERRES Florence
- Mme PITET Anne

Suppléants :

- Mme AIDEL Sihem
- Mme DUFOND Melinda
- M. JOUENARD Raphaël

#### **Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères**

Titulaires :

- Mme PRATS Annabelle
- Mme LEBECQ Bérangère

Suppléantes :

- Mme RAPIN Anne
- Mme HERIDE Anne

**Au titre du syndicat ASAM-UNSA**

Titulaires :

- M. DAOUSSI Mohamed El Hedi
- Mme SANTAMARIA Nathalie

Suppléants :

- M. BORG-OLIVIER Ludovic
- M. DELETTRE Thierry

**Au titre du syndicat APMAE**

Titulaire :

- M. SPEHNER Claude

Suppléante :

- Mme Delphine CHANE-SONE

**Article 2**

L'arrêté du 23 mars 2026 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale est abrogé.

**Article 3**

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris le 26 mai 2026.

Pour le ministre de l'Europe et des affaires  
étrangères et par délégation

Rémy MARTIN  
Sous-directeur de la stratégie des ressources  
humaines